

PROCES VERBAL de DEPOT des ACTES de SOCIETES

Greffier du Tribunal de commerce de Bar Le Duc
1 Rue François de Guise - 55000 - Bar Le Duc
Téléphone : 0329790939

Numéro du DEPOT : 2003.0307
Date du DEPOT : 29 Avril 2003

Ce dépôt concerne la société :

ST MIHIEL S.A
2 RUE DE LA MARSOUPE
55300 - SAINT MIHIEL

Forme juridique : Société Anonyme
R.C.S. : Bar Le Duc B 487220188
N° de gestion : 1972 B 018

Nous Greffier du Tribunal de Commerce de Bar Le Duc avons déposé à la date ci-dessus, au rang de nos minutes :

Acte(s) déposé(s) :

P.V. d'assemblée du 15 Décembre 2001

Objet du dépôt :

Commissaires aux comptes

à Bar Le Duc le 13 Mai 2003
Le Greffier



Coût insertion Bodacc		Soit en Euro(s)
Emoluments :	39,16	5,97
I.N.P.I. :	38,70	5,90
Frais de poste :	0,00	0,00
Total H.T. :	39,16	5,97
T.V.A. :	7,68	1,17
Total T.T.C. :	85,54	13,04

Facture acquittée

Déposant :

MR YVES LOSSER

16 BIS RUE DE SOUVILLE
55100 - VERDUN

Référence :

St.-Mihiel S.A.

Société anonyme de portefeuille au capital de 6.840.000 francs
Siège social : 2, rue de la Marsoupe à SAINT-MIHIEL (Meuse)
R.C.S. Bar-le-Duc B 487 220 188

**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES
DU SAMEDI 15 DECEMBRE 2001**

L'an deux mil un, et le samedi quinze Décembre, à neuf Heures quarante-cinq, les actionnaires de la Société ST.-MIHIEL S.A., au capital de six millions huit cent quarante mille francs, se sont réunis au siège social, à SAINT-MIHIEL (Meuse), rue de la Marsoupe N°2, selon convocation du conseil d'administration effectuée par lettres simples aux actionnaires et lettres recommandées avec demande d'avis de réception aux commissaires aux comptes en date du 28 Novembre précédent.

.....
Il a été, entre autres Résolutions, adopté :

7ème RESOLUTION :

L'assemblée générale des actionnaires constate que les mandats de MM. Alain CHEVAL et Christian SOUDIER, commissaires aux comptes titulaires, et ceux de M. Jean-Claude BAZART et Mme. Armelle de BLAY, leurs suppléants, arrivent à terme.

Sont désignés pour une nouvelle durée de six exercices :

- en qualité de commissaires titulaires : M. Alain CHEVAL et Mme. Armelle de BLAY ;
- en qualité de suppléants : MM. Jean-Claude BAZART et Christian SOUDIER.

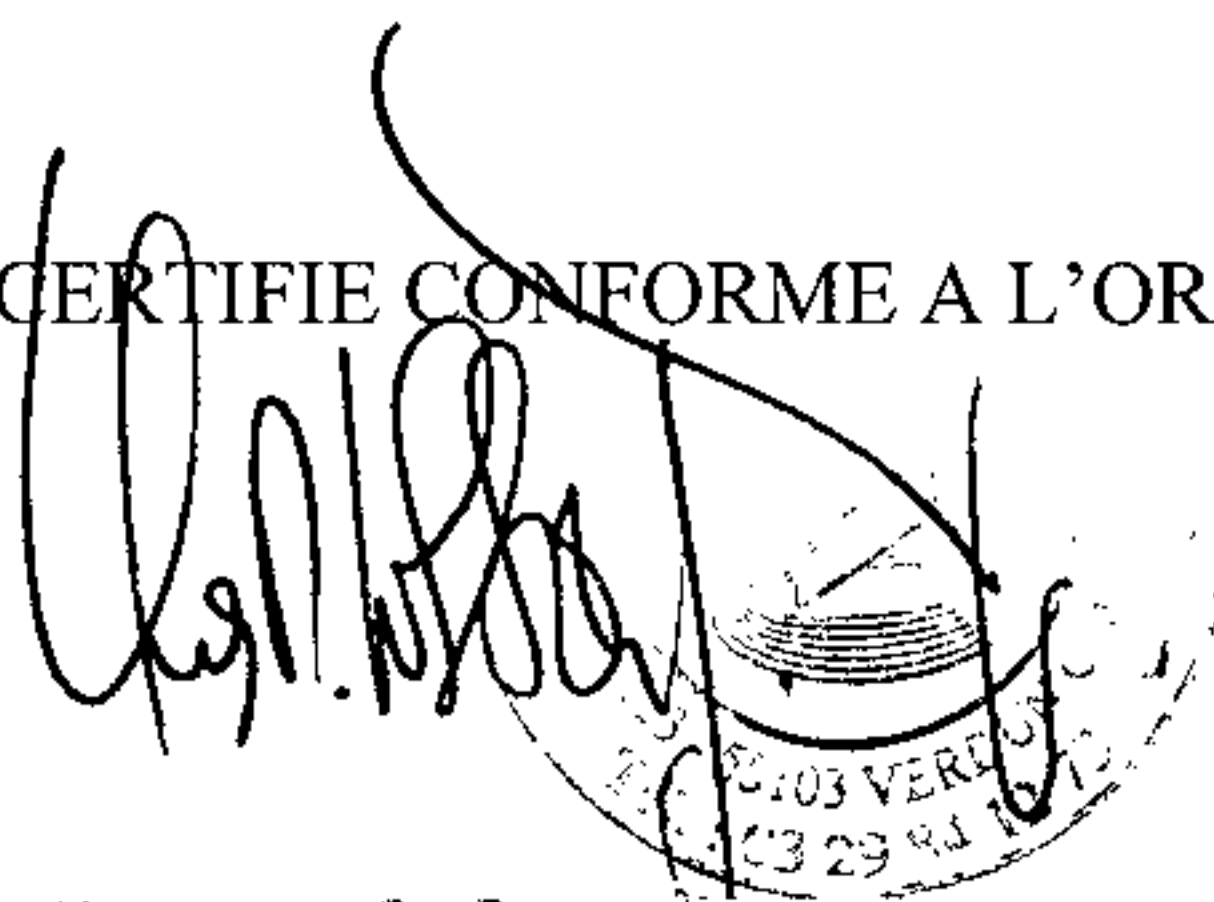
Adoptée à l'unanimité.

8ème RESOLUTION :

Les pouvoirs les plus étendus sont conférés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes des présentes aux fins d'accomplir les formalités de publicité requises par les textes en vigueur ou se prévaloir des présentes à toutes fins.

Adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL :



A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text '2003 VERB' and '03 29'.